# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Taxis en zone rurale et accès aux soins

Question écrite n° 5850

### Texte de la question

M. David Taupiac interroge Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les réformes envisagées par la CNAM, notamment dans le cadre du PLFSS 2025 et leur impact sur les taxis en zones rurales. Les taxis jouent un rôle crucial dans l'accès aux soins dans les territoires ruraux. Les propositions de réforme de la CNAM, notamment la réduction du conventionnement des taxis et la modification des modèles tarifaires, risquent de créer des déserts sanitaires en excluant certains taxis de la convention, ce qui pénaliserait les assurés, particulièrement dans les zones les plus isolées. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures sont envisagées pour garantir la pérennité des taxis conventionnés, notamment dans les zones rurales et si des compensations financières sont prévues pour les coûts supplémentaires liés à la transition écologique et aux frais d'exploitation ; il sollicite également la mise en place d'un moratoire sur ces réformes, en attendant une concertation plus approfondie avec les représentants du secteur.

### Données clés

**Auteur :** M. David Taupiac
**Circonscription :** Gers (2e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 5850
**Rubrique :** Taxis
**Ministère interrogé :** Travail, santé, solidarités et familles
**Ministère attributaire :** Santé et accès aux soins

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 8 avril 2025, page 2440